

<https://www.snetap-fsu.fr/PLF25-Nos-Amendements-a-l-Assemblee-Nationale.html>



PLF 25 : Nos Amendements à l'Assemblée Nationale

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Lois de Finances - Budget 2025 -



Date de mise en ligne : mardi 5 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Assemblée Nationale : Examen du Projet de Loi de Finances 2025

- **Amendements adoptés en Commission des finances :**
 - . Amendement [n°II-CF453](#) : proposition de la création d'un **corps de fonctionnaires d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)**, afin de titulariser les personnels en poste.
 - . Amendement [n°II-CF1288](#) : annuler la suppression de **crédits dédiés à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap de l'enseignement agricole**, telle que prévue par la présent projet de loi de finances pour 2025 du Gouvernement.
 - . Amendement [n°II-CF1307](#) : **rétablir les 196 emplois d'enseignants** [de l'enseignement agricole] supprimés entre 2019 et 2022.
 - . Amendement [n°II-CF1082](#) : rattraper le **budget consacré aux aides sociales pour les élèves de l'enseignement agricole**.
 - . Amendement [n°II-CF1290](#) : **redynamiser l'enseignement agricole public** par le soutien financier aux établissements en difficulté financière.
 - . Amendement [n°II-CF511](#) : réaffirmer la **place de l'Éducation socioculturelle** dans l'enseignement agricole.
 - . Amendement [n°II-CF1289](#) : permettre l'**accès à la santé à tous les élèves** de l'enseignement technique agricole.
 - . Amendement [n°II-CF1081](#) : déployer, sur l'ensemble du territoire, un **espace test agricole par exploitation d'établissements publics locaux d'enseignement** et de formation professionnelle agricoles ([EPLEFPA](#)), et, en lien avec un amendement CF1079 déposé sur la mission agriculture, à provisionner une subvention de fonctionnement pluriannuelle de 10 000 euros par espace test existant.
 - . Amendement [n°II-CF1797](#) : poursuivre le **plan pluriannuel de renforcement des Écoles Nationales Vétérinaires** lancé en 2022 et qui devait continuer en 2025.
 - . Amendement [n°II-CF1411](#) : améliorer l'**accès à la santé pour les étudiants dans l'enseignement supérieur agricole**.
- **Amendements adoptés en Commission des affaires culturelles et de l'éducation :**
 - . Amendement [n°II-AC449](#) : conforter le **réseau AESH** avec des référents régionaux.
 - . Amendement [n°II-AC393](#) : annuler la suppression de crédits dédiés à l'**inclusion scolaire des élèves en situation de handicap de l'enseignement agricole**, telle que prévue par la présent projet de loi de finances pour

2025 du Gouvernement.

. **Amendement** [n°II-AC570](#) : création de 170 [ETP](#) sur le programme 143, par l'accroissement de ses crédits à hauteur de 2 436 000 euros, répartis comme suit : **2 150 000 euros sur l'action 1 « Mise en oeuvre de l'enseignement dans les établissements publics »** et 286 000 euros sur l'action 3 « Aide sociale aux élèves et santé scolaire ».